

Document du Groupe spécial CESA pour l'éducation et le développement de la petite enfance sur l'éducation préscolaire en Afrique

Introduction

1. L'objectif de ce document est de fournir aux ministres de l'Éducation et aux techniciens supérieurs des États membres de l'UA : i) les dernières preuves sur la situation actuelle de l'éducation préscolaire (ECE) en Afrique ; ii) les recommandations sur les moyens de garantir un accès équitable à des services ECE de qualité pour davantage d'enfants en Afrique ; iii) un point d'information sur le travail du Groupe sectoriel CESA pour l'éducation et le développement de la petite enfance (ECED) et son travail d'accompagnement aux États membres à atteindre les objectifs de 2016-2025 du CESA relatifs à l'ECED.

2. La phase de la petite enfance (de la conception jusqu'à l'âge de huit ans) offre une occasion unique de mettre les enfants sur la bonne trajectoire de croissance et de développement. Quatre-vingt-dix pour cent du cerveau humain est développé avant l'âge de cinq ans, ce qui signifie que les enfants qui sont élevés dans des milieux aimants et bienveillants - où ils sont bien nourris, en santé, en sécurité, protégés, stimulés et soutenus par des personnes en charges attentives à leurs besoins - ont plus de chances de développer les compétences et attitudes clés nécessaires pour devenir des citoyens productifs et responsables qui peuvent contribuer positivement à leur communauté. Le diagramme ci-contre, tiré du Cadre de soins enrichissants¹ qui a été adopté lors de l'Assemblée mondiale de la santé en mai 2018, illustre ce point. Les besoins des jeunes enfants sont étroitement liés, interdépendants et interconnectés.



3. L'éducation préscolaire (ECE) est l'un des éléments clés du cadre de soins enrichissants et est définie dans le présent document comme la prestation de services d'éducation formelle et/ou informelle offerts aux enfants avant leur entrée à l'école primaire. Elle comprend l'enseignement pré-primaire dispensé en milieu scolaire, les programmes communautaires, les services à domicile et les services de jardin d'enfants ou de garderie souvent fournis dans les centres. En général, l'ECE s'adresse aux enfants

¹ *Nurturing care for early childhood development: a framework for helping children survive and thrive to transform health and human potential (Soins enrichissants pour le développement de la petite enfance : un cadre pour aider les enfants à survivre et essayer de transformer la santé et le potentiel humain)* a été élaboré par l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), avec l'appui de la Banque mondiale, du Partenariat pour la santé de la mère et du nouveau-né (PMNCH) et du Early Childhood Development Action Network (ECDAN). Il a été approuvé par les ministres de la Santé lors de l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2018.

âgés de 3 à 6 ans. Le présent document se concentre spécifiquement sur cet élément du développement de la petite enfance (DPE), étant donné la responsabilité directe des ministères de l'Éducation dans la fourniture d'une ECE de qualité. La CESA 2016-2025 et les objectifs de développement durable (ODD) engagent les gouvernements africains à assurer la qualité de l'ECE pour tous.

4. Outre les engagements continentaux et mondiaux pris par les États membres de l'UA, il y a trois autres raisons pour lesquelles les gouvernements et les ministères de l'Éducation devraient vouloir élargir l'accès à l'ECE :

- **L'ECE de qualité établit une base solide pour l'apprentissage** - Les enfants qui bénéficient d'une ECE de qualité débutent l'école primaire avec une base solide pour l'apprentissage - des compétences sociales plus solides, un vocabulaire plus large, un meilleur sens des nombres et la curiosité d'apprendre davantage. Ces enfants sont également plus susceptibles de rester à l'école et d'acquérir des compétences en lecture et en mathématiques et de développer leur résilience pour faire face aux traumatismes et au stress. Des recherches ont montré qu'au Tchad, au Cameroun, au Niger et au Togo, par exemple, les enfants qui avaient suivi un enseignement pré-primaire avaient une fois et demie plus de chances d'acquérir des compétences minimales en mathématiques en deuxième année que ceux qui n'ont pas d'expérience du pré-primaire².
- **L'ECE permet à l'éducation d'être plus efficace** - les enfants qui bénéficient d'une ECE de qualité sont moins susceptibles de connaître des redoublements ou d'abandonner l'école et plus susceptibles d'achever le cycle primaire et de passer aux niveaux supérieurs. Une récente étude pilote menée en Ouganda a examiné la relation entre le taux de redoublement en première année du primaire et la fréquentation de l'enseignement pré-primaire et a montré que les enfants qui n'ont pas reçu l'enseignement pré-primaire étaient deux fois plus susceptibles de redoubler la première année au niveau primaire³.
- **Une ECE de qualité peut conduire à des sociétés plus équitables et promouvoir la croissance économique** - Les enfants issus de familles à faible revenu et de communautés défavorisées peuvent réduire l'écart de réussite entre eux et leurs pairs plus riches et plus favorisés s'ils ont eu la possibilité d'accéder à une ECE de qualité. En Éthiopie, un programme d'éducation pré-primaire de qualité et à fort impact s'est concentré sur l'amélioration des compétences émergentes en alphabétisation et en mathématiques. Les enfants ayant le statut socioéconomique le plus bas du programme ont presque doublé leurs résultats en langue et en

² Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Un monde prêt à apprendre : Donner la priorité à une éducation préscolaire de qualité, UNICEF, New York, avril 2019.

³ Brunette, Tracy, et al, 'Repetition of Primary 1 and Pre-Primary Education in Uganda', International Development Working Paper No. 2017-02, RTI International, Research Triangle Park, North Carolina, June 2017,

alphabétisation par rapport à leurs pairs plus aisés, comblant pratiquement les écarts d'apprentissage entre ces enfants au début de la première année⁴. De plus, les tuteurs peuvent entreprendre des activités économiques pendant que leurs jeunes sont bien pris en charge et développent les compétences qui les rendront plus compétitifs sur le marché du travail par la suite.

Section I : État de l'éducation préscolaire en Afrique

5. Il existe d'importantes lacunes en termes de données et d'analyses sur l'ECE en Afrique, mais les données disponibles laissent supposer que, bien que des progrès aient été accomplis et que les pays aient adopté des approches novatrices, il reste encore beaucoup à faire pour que davantage d'enfants puissent accéder à une ECE de qualité⁵.

Accès

6. Une position politique commune à toute la région a été l'inclusion d'au moins une année d'éducation pré-primaire dans le système scolaire primaire formel, par exemple par l'ajout de la classe zéro en Éthiopie, de la classe d'accueil en Afrique du Sud, de deux années de pré-primaire au Ghana et de deux années de jardin d'enfants en Égypte. Cette stratégie s'est traduite par une augmentation rapide des taux de scolarisation sur l'ensemble du continent - avec des progrès notables dans des pays comme le Cap-Vert, le Ghana, le Kenya, Maurice, les Seychelles et l'Afrique du Sud, où le taux d'accès dépasse 70 % - mais **moins d'un tiers des enfants en âge pré-primaire sont actuellement inscrits en Afrique**⁶ et presque 57,5 millions d'enfants en âge du pré-primaire ne le sont dans aucun établissement offrant des services d'ECE. Compte tenu de la croissance démographique prévue, ce nombre pourrait passer à plus de 65 millions si le rythme actuel des progrès est maintenu. Dans tous les pays d'Afrique où les données sont disponibles, **les enfants issus du groupe socioéconomique le plus pauvre ont en moyenne dix fois moins de chances d'accéder à l'ECE que leurs pairs plus aisés.**

Qualité

7. Les gouvernements se sont lancés dans la conception et la mise en œuvre de programmes institutionnalisés de formation des enseignants du préscolaire. Par conséquent, plus de la moitié, soit 54 % et 88 % des enseignants des classes du pré-primaire sont formés respectivement en Afrique subsaharienne et en Afrique du Nord⁷. Beaucoup a été fait pour améliorer les capacités des enseignants, mais il reste encore beaucoup à faire pour veiller à ce que les enseignants soient bien soutenus et motivés.

⁴ Dowd, Amy J., et al, 'Realizing Capabilities in Ethiopia: Maximizing early childhood investment for impact and equity', Journal of Human Development and Capabilities, vol. 17, no. 4, 2016, pp. 477-493,

⁵ Sauf indication contraire, les statistiques figurant dans la présente section sont fondées sur des calculs effectués par l'UNICEF à partir des données de la base de données mondiale de l'ISU, 2018. L'estimation est basée sur la population en âge pré-primaire et le GER de l'enseignement pré-primaire de l'ISU pour l'année la plus récente (2011-2017). Pour les pays qui ne disposent pas de données administratives, le taux net de fréquentation scolaire ajusté un an avant l'âge d'entrée dans le primaire est utilisé. La Libye et la Somalie n'ont pas de données disponibles.

⁶ Base de données mondiale de l'ISU, 2018.

⁷ Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019 : Migration, déplacement et éducation - Construire des ponts, pas des murs. Paris, UNESCO.

Peu d'enseignants du préscolaire sur le continent sont correctement rémunérés, régularisés, encadrés et supervisés. Il est également nécessaire d'établir des qualifications appropriées et un plan de développement de carrière pour les enseignants du préscolaire qui les motiveront à s'engager dans une amélioration permanente de leurs compétences. L'expansion rapide du programme pré-primaire ne s'est pas accompagnée d'un renforcement égal de la capacité requise pour gérer ces programmes. Ce manque de capacités est évident à tous les niveaux de mise en œuvre, depuis les unités de coordination au niveau national jusqu'aux niveaux infranational et des installations. Il y a un manque de personnel qualifié pour appuyer le déploiement national des programmes d'ECE. Par exemple, **on estime à 3,4 millions le nombre d'enseignants supplémentaires dans le pré-primaire dont l'Afrique aura besoin pour atteindre l'objectif fixé dans le cadre des ODD 2030 pour le pré-primaire** et lutter contre son très faible ratio enseignant qualifié/élèves qui est actuellement de 1:52

8. En outre, les programmes d'ECE dans toute la région continuent de souffrir de la médiocrité des infrastructures, de la faible disponibilité des jeux et des matériels d'apprentissage des jeunes enfants ainsi que de la faible application des programmes nationaux et des normes de qualité. Ce dernier point est d'autant plus préoccupant que 33 % des enfants qui accèdent à l'ECE en Afrique sont placés dans des structures non étatiques qui sont souvent peu réglementées et surveillées, ce qui constitue également une question importante de protection de l'enfance.

Financement

9. De nombreux pays ne collectent pas de données fiables sur les dépenses en matière d'ECE ; c'est souvent le cas lorsqu'il n'existe pas de ligne budgétaire spécifique pour le sous-secteur de l'ECE. Une estimation généreuse laisse supposer qu'en moyenne seulement 1,8 % des budgets de l'éducation sont alloués à l'enseignement préscolaire, ce qui indique que les parents et les communautés sont les principaux responsables du financement de l'ECE en Afrique. Le niveau actuel d'allocation à l'ECE en Afrique est nettement inférieur à celui qui répond au consensus international croissant qui recommande qu'au moins 10 % des budgets de l'éducation soient alloués à l'enseignement préscolaire.

10. Ces faibles allocations sont opérées même malgré les éléments de preuve du taux de rentabilité sur investissement dans l'ECE. En 2011, Lancet a constaté qu'une augmentation de 50 % de la scolarisation préscolaire dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire pourrait générer des bénéfices de 15 à 34 milliards de dollars, à un taux de rentabilité compris entre 6:1 et 17:1 selon le pourcentage d'enfants inscrits.

Intensification de l'accès à l'ECE : l'Approche systémique

11. Eu égard aux défis soulignés ci-dessus, le présent document propose que les États membres de l'UA adoptent une approche systémique pour offrir l'ECE. Il s'agit d'une approche systémique qui, en fin de compte, assurera une qualité à l'échelle qui soit inclusive et durable. « Un système est un groupe de composantes interactives,

étroitement liées et interdépendantes qui forment un tout complexe et unifié »⁸ Généralement, le « système » d'ECE devra être construit comme un sous-secteur au sein d'un système plus vaste, par exemple au sein d'un système éducatif. Pour ce faire, il faudra une collaboration, une communication, une vision commune et une responsabilité partagée entre plusieurs directions ou bureaux clés responsables du programme scolaire, de la planification et du financement, du personnel, des normes de qualité et du suivi, ainsi que de la sensibilisation des familles et des communautés. Il ne devrait pas être de la seule responsabilité d'un département, d'une direction ou d'une personne de fournir des services d'éducation préscolaire de qualité.

12. Un système d'ECE hautement fonctionnel nécessite quatre éléments fondamentaux qui sont interconnectés, interdépendants et nécessaires au même degré :

- Volonté politique
- Planification contextuelle
- Capacité technique
- Ressources financières.

Sans volonté politique, les ressources financières seront limitées, voire inexistantes. La planification contextuelle et la capacité technique sont essentielles pour s'assurer que les ressources sont bien réparties et dépensées.

13. Lors de la mise en place d'un système d'ECE, trois pistes de processus sont recommandées :

- un processus politique - Dans la plupart des cas, les systèmes d'ECE sont faibles en raison de l'intérêt ou de l'implication limitée des acteurs politiques. Le processus de renforcement des systèmes d'ECE devrait d'abord être envisagé comme un processus politique exigeant des acteurs politiques responsables de l'éducation - tant au niveau de l'exécutif que du législatif ;
- un processus technique - Une expertise technique est nécessaire pour appuyer la conception ou la structure du système en fonction de la connaissance du contexte, de l'interaction et de l'expérience ;
- un processus participatif - La participation des parties prenantes à l'élaboration du système est pertinente pour l'engagement, la collaboration et l'appropriation.

14. Les systèmes en eux-mêmes n'ont d'impact que pour leur fonctionnalité aux niveaux national et sous-régional. Pour assurer la fonctionnalité des systèmes d'ECE, plusieurs éléments méritent d'être pris en considération :⁹

⁸ [A Framework for Evaluating Systems Initiatives \(2007\)](#), par Julia Coffman pour l'initiative BUILD.

⁹ Adapté de Fonds des Nations Unies pour l'enfance, " Building effective early childhood education systems: Framework for the Pre-Primary Subsector", UNICEF, New York, 2019

- Lois et politiques pertinentes
- Structures organisées,
- Leadership et capacité
- Investissements publics
- Partenariat et coordination
- Sensibilisation et demande du public

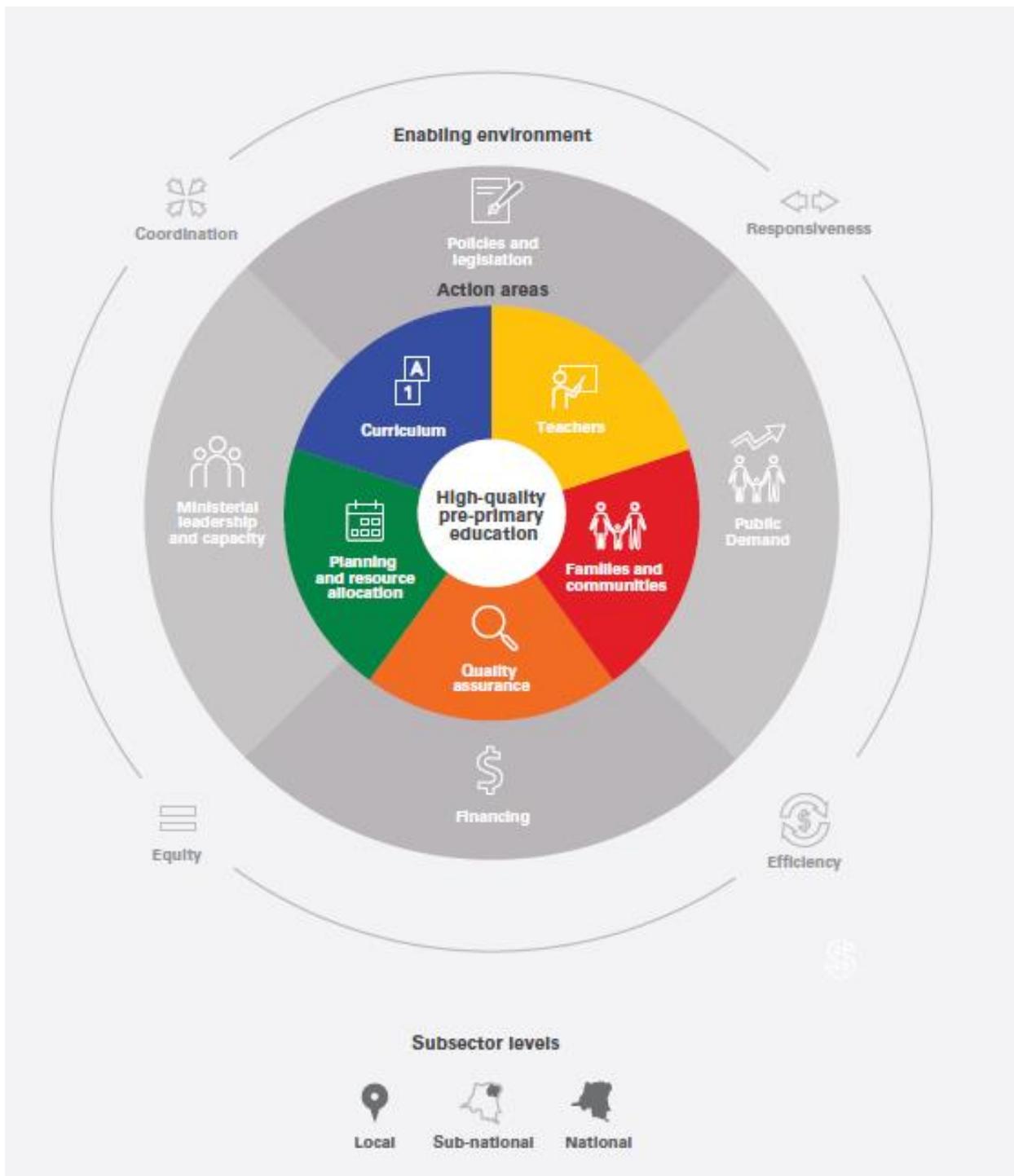
15. Outre les éléments clés d'un environnement propice qui sont nécessaires à l'ECE, comme on l'a vu plus haut, il existe cinq domaines dans lesquels les gouvernements devront donner la priorité à l'action 10:

- Planification et budgétisation efficaces
- Programme d'étude, enseignement et évaluation
- Formation en développement du personnel
- Implication de la famille et de la communauté et
- Surveillance et garantie de la qualité.

16. Le diagramme au verso montre comment tous ces éléments doivent s'articuler pour créer des systèmes d'ECE viables, capables d'assurer la qualité et l'échelle dans toute l'Afrique. Mais un aspect important doit être souligné. Compte tenu des investissements publics actuels et de la capacité limitée de nombreux systèmes publics africains à offrir des services d'ECE de qualité, il est important de reconnaître le rôle des services non étatiques qui peuvent être fournis par des prestataires privés, les organisations de la société civile, les organisations confessionnelles, les groupes communautaires, les auto-organisateur et autres. Il est essentiel d'investir dans la mise en place d'un système qui garantisse que, quel que soit l'endroit où le jeune enfant accède à l'ECE, on lui garantisse la qualité en se fondant sur un programme d'étude approuvé et dispensé par un prestataire formé dans un environnement sûr qui lui fournit tout ce dont il a besoin pour s'épanouir globalement, commencer ses études à temps et bien réussir plus tard dans la vie. Les gouvernements ne sont peut-être pas en mesure de fournir tous les services d'ECE, mais il leur incombe d'élaborer et de mettre en œuvre un cadre réglementaire solide et de mettre en place des dispositions qui font qu'aucun enfant n'est exclu en raison de la pauvreté, de sa situation géographique, de son état d'invalidité, de son sexe ou de tout autre facteur déterminant d'accès.

¹⁰ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, "Building effective early childhood education systems: Framework for the Pre-Primary Subsector", UNICEF, New York, 2019

Schéma : L'approche systémique pour intensifier l'ECE



LE GROUPE SPÉCIAL CESA POUR L'EDPE ET SON RÔLE DANS LA MISE EN PLACE DE SYSTÈMES VIABLES D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

17. Il faudra une volonté politique, des ressources et une vision pour établir des systèmes viables d'éducation préscolaire, comme indiqué ci-dessus. Il n'existe pas d'organisation mieux placée que l'UA pour accompagner ses États membres à faire avancer ce programme au niveau continental. L'Agenda 2063 fixe un programme ambitieux pour une Afrique sûre et prospère pour tous et le CESA 2016-2025 est un document stratégique clé pour permettre à l'Afrique d'atteindre ses objectifs de développement économique et social. En septembre 2018, pour soutenir la réalisation du CESA 16-25 et conformément à l'engagement de l'UA à jeter des bases solides pour l'apprentissage tout au long de la vie, l'UA a lancé le Groupe spécial pour l'Éducation et développement de la petite enfance (Groupe CESA ECED). Le Groupe est présidé par la Commission de l'UA, coprésidé par le Gouvernement de Maurice et coordonné par le Réseau africain pour la petite enfance (AfECN). Le Groupe est ouvert à tous les États membres de l'UA et compte également parmi ses membres des partenaires au développement, des ONG et le monde universitaire qui cherchent tous à aider les États membres de l'UA à élaborer, mettre en œuvre et suivre les politiques et programmes pour soutenir l'EDPE sur le continent.

Principes directeurs du Groupe pour l'EDPE

1. Les premières années constituent la base sur laquelle les interventions et les services ultérieurs peuvent s'appuyer. Les investissements ultérieurs essentiels, tels que les garderies de qualité et l'éducation préscolaire, seront plus rentables s'ils s'appuient sur des investissements précoces.
2. Le développement s'étend sur toute la vie et le développement du cerveau se poursuit tout au long de la vie. Les investissements dans les premières années de la vie doivent être consolidés et élargis par des investissements complémentaires dans l'ECE et jusqu'à et pendant toute la scolarité et l'adolescence.
3. Les membres de la famille sont les principaux prestataires de soins aux jeunes enfants. Il est essentiel de placer les familles au centre de tous les programmes de développement du jeune enfant.
4. Un environnement favorable de politiques, d'information et de services est essentiel pour aider les parents et les tuteurs à soutenir le développement de leurs enfants.
5. La prise en charge des enfants est une question de droits de l'homme, inscrite dans la Charte africaine des droits et du bien-être des enfants (CADBE). À cet égard, il est essentiel de veiller à ce que les enfants pauvres, vulnérables et marginalisés ainsi que les enfants handicapés, les enfants appartenant à des minorités et les jeunes enfants en situation humanitaire ne soient pas laissés pour compte.
6. La programmation intégrée est essentielle pour assurer un appui holistique et complet au développement de l'enfant. Cela exige une collaboration entre les divers secteurs, notamment la santé, l'éducation, la protection sociale, les finances, l'eau et l'assainissement, et la protection de l'enfance.

18. Le CESA ECED Cluster adopte une approche holistique de l'EDPE et définit la petite enfance comme la période de développement entre la conception et l'âge de 8 ans. Il reconnaît l'importance d'assurer le développement holistique de l'enfant et s'engage à travailler avec les autres Groupes CESA, les institutions de l'UA et les États membres de l'UA pour assurer la santé, la nutrition, la sûreté, la sécurité, l'apprentissage et le développement du jeune enfant. Compte tenu de son point d'entrée dans le domaine de l'éducation, l'un des principaux objectifs du Cluster est d'élargir l'accès à des services d'ECE de qualité sur tout le continent, afin de soutenir le développement physique, social, émotionnel et cognitif des enfants. Le Groupe pourrait jouer un rôle essentiel en fournissant un appui et l'orientation aux États membres de l'UA dans l'établissement et le renforcement des systèmes d'ECE afin que davantage d'enfants soient en bonne voie de développement et puissent débiter l'école primaire à temps pour pouvoir apprendre, rester et progresser vers les niveaux supérieurs de l'éducation. Les principes directeurs du Groupe sont énoncés ci-dessus.

19. Le Groupe a identifié ses six objectifs clés comme suit :

- i) Améliorer les politiques, le plaidoyer et la communication. Le groupe pour l'EDPE collaborera avec les principales parties prenantes pour :

- a) intensifier le plaidoyer visant à renforcer la volonté politique en faveur de l'élaboration des politiques, de l'allocation des ressources et de la mise en œuvre durable des stratégies et des politiques ;
 - b) promouvoir et soutenir l'élaboration de politiques qui garantiront à tous les enfants l'accès à des services d'EDPE de qualité.
- ii) Intensifier l'action visant à améliorer l'accès équitable à des programmes et services de qualité pour la petite enfance. Le groupe pour l'EDPE collaborera avec les principales parties prenantes pour :
- a) renforcer le plaidoyer pour un accès équitable à des services de qualité;
 - b) appuyer l'amélioration des infrastructures d'apprentissage pré-primaire, et
 - c) promouvoir la conception et la mise en œuvre de stratégies adaptées au contexte pour élargir l'accès à l'information.
- iii) Améliorer la qualité des systèmes, programmes et services d'EDPE. Le groupe pour l'EDPE collaborera avec les principales parties prenantes pour:
- a) renforcer les capacités du personnel de l'EDPE ;
 - b) soutenir l'élaboration de programmes d'étude régionaux et nationaux pertinents et complets ; et
 - c) améliorer les mécanismes de garantie et d'évaluation de la qualité.
- iv) Gouvernance et responsabilisation. Le groupe pour l'EDPE collaborera avec les principales parties prenantes pour :
- a) élaborer des lignes directrices et des boîtes à outils pour renforcer la gestion et la responsabilisation ; et
 - b) soutenir la mise en œuvre des programmes d'amélioration de la gouvernance et de la gestion.
- v) Améliorer la production, la documentation et la diffusion de la recherche. Le groupe pour l'EDPE collaborera avec les principales parties prenantes pour:
- a) renforcer la capacité des jeunes chercheurs africains à entreprendre des recherches qui appuient la programmation de l'EDPE ;
 - b) entreprendre la production de connaissances pour orienter

l'amélioration des pratiques ; et

- c) améliorer la diffusion des connaissances et des expériences en matière d'EDPE.
- vi) Renforcer le partenariat et la collaboration entre toutes les parties prenantes clés, y compris les acteurs étatiques et non étatiques.

20. Grâce à l'opérationnalisation du Groupe pour l'EDPE, les États membres de l'UA peuvent être soutenus pour renforcer les systèmes d'ECE. Plus précisément, le Groupe pourrait permettre aux États membres de l'UA de :

- renforcer les capacités sur la façon pratique d'élaborer et de maintenir des systèmes durables d'éducation préscolaire ;
- partager les bonnes pratiques de tout le continent sur la façon de créer un environnement propice à l'ECE et d'élaborer les fonctions essentielles du sous-secteur de l'ECE qui permettront d'assurer une éducation préscolaire de qualité pour tous, en s'assurant que :
 - le cadre juridique et les politiques appropriés soient mis en place ;
 - il existe des mécanismes de gouvernance renforcés aux niveaux national et infranational ;
 - des investissements suffisants soient consentis - ressources financières et humaines - la capacité de planifier, de mettre en œuvre et de suivre les programmes d'ECE est renforcée, y compris un personnel plus nombreux, des programmes d'enseignement appropriés et des mécanismes efficaces de garantie de la qualité ;
 - le public est largement sensibilisé à l'importance d'investir dans la petite enfance et à la demande de services d'ECE ;
 - au sein des ministères de l'Éducation, il existe une collaboration interministérielle en vue d'améliorer l'enseignement, de mieux collaborer avec les communautés et les familles et d'assurer une meilleure qualité grâce à des programmes d'étude améliorés et à des normes et directives claires.
- renforcer la collaboration intersectorielle.
- générer des données probantes contextuellement pertinentes et les enseignements tirés de l'expérience pour mieux éclairer l'intensification de l'amélioration de la qualité d'ECE.

21. Le Groupe CESA ECED est prêt à accompagner les États membres de l'UA dans leurs efforts pour tenir leurs engagements envers les jeunes enfants. Il existe beaucoup de bonne volonté et de progrès sur le continent sur lesquels s'appuyer et le moment est venu d'accélérer l'action dans ce domaine et d'assurer un accès plus équitable à l'ECE. Cela est non seulement nécessaire pour assurer la réalisation des objectifs du CESA 2016-2025, mais aussi pour respecter les engagements internationaux de l'Afrique et concrétiser sa propre vision d'une Afrique pacifique et prospère conformément à l'Agenda 2063 de l'UA.